

MÉMOIRE CONCERNANT
LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN
GISEMENT
D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.

Marjolaine Bezeau

Sept-Îles, Québec

Lundi, 19 septembre 2013

MÉMOIRE CONCERNANT
LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT
D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.

Présenté à
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)

Je suis une résidente de la rue Longuépée dans le canton Arnaud à Sept-Îles. Ma famille et moi y habitons depuis 1991, nous y avons des jardins maraîchers et fruitiers. Nous avons deux serres, une pour démarrer les semis des végétaux pour les différents jardins en auto-fertilité et une autre pour la culture. Nous avons également une ferme pour nos animaux de fermes (poules pondeuses, lapins et coqs à chair). (Voir photos en annexe)

À l'époque, le canton Arnaud était le seul secteur de la ville de Sept-Îles où nous pouvions pratiquer l'agriculture. Et nous l'avons fait! Nous avons investis temps et argent.

J'ai été formée comme technicienne en bio-conservation du milieu rural à l'Institut Agricole de Sainte-Anne de la Pocatière. Mon rêve était de revenir dans ma région pour pratiquer une agriculture artisanale et transmettre ma passion. (Voir document en annexe) Depuis ce temps le rêve a évolué. Mes jardins se sont agrandis, de nouvelles cultures émergent de mes sols, des bâtiments se sont ajoutés et à l'automne 2010, la côte-nord fut reconnue comme région agricole. (Voir annexe) Je ne m'attribue aucun mérite dans cette reconnaissance. Mais je sais que mon implication bénévole, ma passion à essayer de nouvelles cultures végétales et fruitières, mon désir de diffuser l'information, à la radio, les journaux ou par des conférences en a encouragé quelques-uns à aller de l'avant dans leur passion et contribuer ainsi au développement d'une agriculture typiquement Sept-Îlienne. (Voir document en annexe)

Jamais nous n'avons comme famille demandé une quelconque subvention gouvernementale ou municipale pour développer notre projet agricole. Pour nous, c'était l'investissement pour une retraite que nous désirions prendre à Sept-Îles. Était-ce de la folie? Peut-être...mais nous avons cru à ce rêve. C'est pourquoi nous avons investi dans ma formation continue en jardinage écologique, en permaculture et en herboristerie. Ce que nous voulions ce n'était pas de s'enrichir financièrement mais de vivre simplement tout en s'investissant dans la formation et l'éducation par l'entremise de visites et d'ateliers dans nos jardins auprès d'adultes et de jeunes. De plus, nous avons participé au début du marché public à Sept-Îles, en 2009, exposant les divers produits de nos jardins et de ceux de Madame Louise Gagnon.

Le 24 octobre 2000, j'ai personnellement présenté un mémoire à la ville de Sept-Îles, dans le cadre de la refonte de son règlement d'urbanisme. Je défendais ma position à vouloir modifier l'affectation du territoire du canton Arnaud. Plusieurs citoyens ayant un intérêt pour l'agriculture artisanale du canton Arnaud ont endossés ma position. Déjà nous étions inquiets de la position de la Ville de Sept-Îles à vouloir favoriser les promoteurs miniers au détriment des citoyens du canton Arnaud. Le secteur est demeuré Récréo-forestier avec possibilité de pratiquer l'agriculture.

Il y a 13 ans de cela maintenant.

Depuis ce temps, les secteurs de moisie et Gallix, où il se pratique également de l'agriculture, ont été annexés à la ville de Sept-Îles. Mais cela n'a rien changé à notre projet de faire de l'agriculture dans le canton Arnaud.

Intérêt porté au projet

Je m'intéresse au projet de mine Arnaud car il se trouve dans mon secteur. Sa fosse sera située à peine à deux kilomètres au nord-est de ma propriété et les parcs à résidus minier à peine à un kilomètre au nord. Et nous nous retrouvons dans leur « claims » minier.

À plusieurs reprises, nous avons parlé de nos inquiétudes. En particulier pour l'air, le sol, l'eau, la baie de Sept-Îles et notre santé.

Comme nous pratiquons de l'agriculture artisanale et écologique, l'impact d'une mine à ciel ouvert de fer, de titane et d'apatite nous préoccupe grandement. Actuellement, aucune étude des évaluations des risques toxicologique pour la santé humaine n'est disponible. Nous avons appris, lors de la première partie des audiences publiques, qu'il y en avait une en cours. Les différentes modélisations mais en particulier celle sur l'air est, par le ministère de la santé ainsi que le fédéral, questionné. Les gens d'Environnement-Canada semblent d'avis que les modèles du promoteur sont trop optimistes et devraient être revus à la hausse concernant la dispersion et les concentrations de polluants atmosphériques.

Comment être certaine que l'évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine sera faite correctement? Et pourquoi avoir attendu si longtemps?

Dans une interview donnée à la terre de chez-nous : L'ancienne présidente de l'Ordre des agronomes du Québec (1999 à 2005), Mme Claire Bolduc, présidente de solidarité rurale et qui fut Directrice du contrôle de l'environnement au ministère de l'environnement du secteur de l'Abitibi- Témiscamingue a longuement parlé lors d'une entrevue tenue le 09 janvier 2013 dans le journal La terre de chez nous des risques liés à l'exploitation de mines et du pétrole. Elle affirme :

« Une mine, ça a un impact sur la santé des sols jusqu'à une distance de 150 kilomètres, et il est faux de prétendre que l'exploitation de ressources naturelles n'est pas sans conséquence sur l'activité agricole », a-t-elle martelé.

S'il y a impact sur la santé des sols, qu'en est-il pour l'air, l'eau et notre santé?

Depuis trois ans nous lisons et questionnons l'étude d'impact sur l'environnement du projet mine Arnaud. J'ai questionné nos élus des différents paliers gouvernementaux. J'ai assisté aux différentes séances d'informations. J'ai écrit, j'ai téléphoné...et encore écrit! Après tous ce temps, moi et ma famille ne sommes satisfaits ni rassurés par les réponses et les non réponses obtenues.

Les préoccupations liées au projet

Les sols de notre secteur

Affaissement/mouvement de masse/Décrochage

Nous avons écrit au ministère de la sécurité publique avec lesquelles nous avons eu plusieurs échanges. Nous avons écrit à Mine Arnaud, à la MRC de notre région et à la CRÉ. Par téléphone, M. Dasilva, directeur de la Sécurité publique de la Côte-Nord et du Lac-St-Jean, nous a dit être lui-même très inquiet de cette situation, connaissant la fragilité des sols du secteur.

À plusieurs reprises, dont lors des pré-consultations de Mine Arnaud, nous avons parlé de nos inquiétudes concernant les sols de notre secteur. Nous en avons aussi parlé aux assemblées publiques de la Ville de Sept-Îles.

Par la suite, nous avons écrit au ministère de la sécurité publique à Mine Arnaud, et La MRC de notre région. Par téléphone, M. Dasilva, directeur de la Sécurité publique de la Côte-Nord, nous a dit être lui-même très inquiet de cette situation, connaissant la fragilité des sols du secteur.

Nous serons exposés régulièrement aux :

1. Dynamitages
2. Vibrations
3. Érosion des berges
4. Poids du parc à résidus minier
5. Diminution des débits des ruisseaux, dont la R-10

D'anciens conseillers municipales nous disent que la rue Longuépée a un problème majeur de mouvement de masse.

Ça fait plus d'un an que Mine Arnaud a en main notre lettre à la Sécurité publique: c'est assez long pour étudier et prendre des décisions. On ne veut pas juste se faire donner une tape dans le dos, on veut comprendre et on est capable de comprendre une vraie étude. Nous, on voit qu'il n'y a aucun élément d'étude qui intègre les sols, les vibrations, l'hydrogéologie et les argiles sur place. Même si le promoteur nous assure qu'il n'y aura pas plus de 5mm/s de vibration, utilisera-t-il toujours des explosifs en émulsion? Tout est beaux sur papier mais quand la compagnie débute ses opérations, ils font ce qu'ils veulent comme à Malartic.

Quand on se fait dire qu'il y a « peu de chance », ces réponses ne nous rassurent pas et ne nous suffisent plus! On ne veut pas que la mine joue à la loterie avec notre vie et nos biens. Vous savez, plusieurs maisons sont déjà dans une situation difficile avec l'érosion des berges (Voir photos en annexe) Les changements dans l'eau du sol parce que la mine et ces parcs à résidus miniers sont là peuvent-ils accélérer l'érosion et faire des glissements de terrain? C'est notre sécurité physique qui est en cause. Certains en font des cauchemars et d'autre parlent de quitter la région si un tel projet s'installent dans leur secteur. J'ai interpellé à plusieurs reprises La Ville de Sept-Îles lors de séances du conseil ainsi que la MRC et la CRÉ de notre région. Pas de réponse ou plutôt on nous renvoie toujours à un autre organisme... L'impression que mon mari et moi avons de la situation c'est d'être en plein milieu de la bande dessinée des douze travaux d'Astérix et d'Obélix. Quelqu'un quelque part va t-il enfin répondre à nos inquiétudes. À ce jour, nous n'avons eu aucune étude scientifique et sérieuse sur l'état des sols du canton Arnaud.

Agriculture

Le canton Arnaud est un secteur de la Ville de Sept-Îles où l'on peut élever des animaux et cultiver des jardins. Nous avons depuis 1991 des grands jardins en culture de légumes, de petits fruits, de plantes médicinales ainsi qu'un petit verger. Nous sommes très inquiets en ce qui concerne la consommation de ces produits advenant l'arrivée de Mine Arnaud. Comment avoir l'assurance que la poussière fines et moins fines, qui se déposeront sur les produits de la ferme que nous consommons et sur mes sols de culture ne nous rendront pas malade?

Je consomme et transforme les produits de ma ferme. Je donne et je vends mes surplus. Je peux passer, entre mai et octobre, de 8 à 15 heures à l'extérieur pour le travail des jardins, du verger et de la ferme. Sans compter les heures dans les autres mois de l'année où je profite de l'extérieur en vélo ou raquette... Enfants et adulte se baigne dans la baie de Sept-Îles. (Photos en annexe) Quel sera les impacts de ces même poussières sur mes bâtiments, ma maison, mon linge sur la corde à linge?

Notre santé

Si le ministère de la santé a écrit au BAPE qu'il se référait aux normes de Santé Canada qui elle dit que le scénario de la compagnie est beaucoup trop optimiste; "Les gens d'Environnement-Canada semblent d'avis que les modèles du promoteur sont trop optimistes et devraient être revus à la hausse concernant la dispersion et les concentrations de polluants atmosphériques." Si Santé Canada a pu émettre cette position, c'est que ça doit être réellement problématique. Comment être rassuré maintenant?

La qualité de l'air

Lors des premières parties des audiences, M. Michel Julien à affirmer que les résidents limitrophes à la mine et exposé aux émissions atmosphériques peuvent craindre pour leur santé. Le promoteur mine Arnaud, soutient qu'il n'y a aucun problème. Pourquoi le promoteur dirait qu'il y a un problème? Se tirait-il dans le pied lui-même? Laissez-moi en douter.... Mais, ce que nous disais M. Julien; « comme les activités de Mines Arnaud ne sont pas en cours, nous devons travailler à partir de modèles et de l'information fournie par le promoteur. Cela prendra un suivi pour s'assurer que les simulations sont réelles. Ainsi, nous pouvons confirmer que selon l'information que nous possédons, l'exploitation et la consommation des cultures est sécuritaire. Nous recommandons également qu'un suivi de la qualité de l'air soit effectué en périphérie du site minier et demandons à être informé des résultats immédiatement s'il y a dépassement des normes. »

Mais qu'advient-il s'il y a dépassement des normes et que Mine Arnaud ne puisse réussir à baisser ces émissions? Pourquoi les ministères n'exigent pas le respect de toutes les normes avant même que toute autorisation ne soit émis?

Mine Arnaud affirme avoir fait sa modélisation à partir du pire scénario. Quelle est le pire scénario pour la rue Longuépée et a telle été modélisée?

Si oui, quelles ont été les paramètres mesurés? Et si non, pourquoi?

S'il y a une étude des évaluations des risques toxicologique pour la santé humaine, quelles sont les paramètres qui seront considérés pour cette étude? Ces paramètres vont-ils répondre aux préoccupations ainsi qu'aux normes de Santé Canada?

Mine Arnaud donne comme mesure d'atténuation l'arrêt du transport de stérile. Comment vont-ils gérer au quotidien cette mesure d'atténuation? Et qui en assurera le suivi? Est-ce que Mine Arnaud sera seule à gérer et évaluer cette mesure d'atténuation? Leur taux d'émission atmosphérique, défini dans leur modèle, tient compte de cette mesure d'atténuation.

Qu'arrivera-t-il, si Mine Arnaud ne peut respecter cette mesure d'atténuation?

Le MDDEFP peut-il exiger qu'un modèle de dispersion soit fait sans ces mesures d'atténuation hypothétiques et qu'elle respecte la règle 019 avant même la délivrance du permis d'exploitation?

Le mandat, du ministère de la santé et des Services sociaux, si j'ai bien compris lors des audiences, c'est d'avertir la population s'il y a un danger quelconque pour sa santé et de prendre les moyens nécessaires pour se protéger.

Dite-moi, quelles seront ces mesures? Rester à l'intérieur? Porter un masque?...

La qualité de l'eau

La nappe phréatique sera polluée par infiltration de l'eau du parc de résidus minier. Quelle est l'ampleur de cette nappe et ses mouvements? Il semble que la contamination par les parcs de résidus miniers soit un scandale écologique très bien caché. Après la faillite de la compagnie McWatters à East Malartic, c'est le gouvernement (et donc les Québécois) qui a hérité de la gestion du parc. Après la faillite de Yara, qui héritera du nôtre?.....

La Baie de Sept-Îles

L'omniprésence de l'eau dans le quotidien des citoyens de Sept-Îles est d'une grande importance dans leur vie. Comment faire pour assurer la pérennité et la conservation de sa qualité. Elle est utilisée autant pour le loisir que pour l'industrie. Sa grande quantité présente sur le territoire laisse croire à son grand pouvoir de dilution. Mais a-t-on pensé à sa limite de saturation?

Lors des audiences nous avons eu des données qui m'ont donné des frissons dans le dos quant à ce qui sortira par le ruisseau Clet;

« Selon de récentes données révélées sur le projet, nous avons calculé que Mine Arnaud déverserait pas moins de 3 tonnes d'uranium, 4 tonnes d'arsenic, 6 tonnes de phosphores, 52 tonnes de manganèse et quelque 1500 tonnes de métaux et autres éléments toxiques dans la Baie-de-Sept-Îles durant la vie de la mine ». À cela s'ajoutent les risques de déversements accidentels, les contaminations possibles provenant des eaux souterraines et la contamination provenant des poussières.

Comment Mine Arnaud peut-elle prétendre que son projet n'aurait aucun impact pour la Baie-de-Sept-Îles? Il y aura un impact sur la Baie de Sept-Îles. Qui peut la quantifier?

Comment faire confiance maintenant à des ministères (MDDEFP, santé) supposé être le chien de garde de notre environnement, notre santé et de notre qualité de vie mais qui ne demande pas ces études?

Et je ne vous parle pas de mes inquiétudes en ce qui concerne les risques pour la faune, en particulier pour les poissons et les mammifères marins, de même que les risques pour la flore. Un simple exemple mentionné lors de la première partie des audiences; « Le promoteur a mentionné que la caractérisation biologique de la frayère à l'état initial demanderait un budget important. Il faudrait tout de même qu'il y ait une caractérisation physique et chimique du milieu pendant la période de fraie pour pouvoir ensuite faire un suivi plus efficace. Un suivi seulement sans caractérisation ne pourrait permettre d'évaluer de façon efficace s'il y a des pertes ou des changements affectant la frayère une fois le projet implanté. »

Catherine Ayotte, biologiste

Ministère des Ressources naturelles

Direction de l'expertise de la faune, des forêts et du territoire de la Côte-Nord

Mine Arnaud affirme qu'il y aura diminution des tributaires de la rivière Hall, 59% de la R-11(ruisseau) et 31% de la R-10. Quel sera l'impact sur la frayère à éperlan où il se pratique de la pêche blanche. Et l'impact sur l'anguille?

Que dire de son importance écologique :

- Mine Arnaud va assécher ou diminuer tous les petits ruisseaux alimentant l'estran vaseux, la zosteraie. Activités nourricières de la pêche, des zones humides qui alimente une faune ornithologique.
- Qu'advient-il des frayères à éperlan
- Diminution du débit de la R-10 (Voir photos de la R-10 en annexe): Lors de l'intervention de Mme Cormier, on apprend que la R-10 pourrait servir d'effluent...alors que Mine Arnaud nous a toujours dit qu'il n'y aurait qu'un effluent, le ruisseau Clet...
- On nous assure que les analyses d'un suivi, seront transmises régulièrement, sur une base pratiquement quotidienne et hebdomadaire au ministère de l'Environnement. Lorsqu'on constate les résultats des ces suivis chez d'autres minières, comme citoyenne, cela ne me rassure pas du tout!

Actuellement on ne connaît pas l'état de la grande baie de Sept-Îles. Avec le déversement de mazout lourd qu'il y a eu le 1^{er} septembre 2013, dans la baie de Sept-Îles, comment feront-ils pour connaître l'an 0 ? Est-il déjà trop tard?

Bruit

Il est déjà difficile de dormir actuellement la fenêtre ouverte (route 138, train, bruit des bateaux dans la baie...). Quand sera-t-il avec l'augmentation du trafic qu'engendra ce projet (Explosion, camionnages, plus de voitures, trains, bateaux, grondement du concasseur) S'il vient à avoir augmentation du trafic ferroviaire ou camion?

Quelles seront les incidences sur la santé des personnes, d'une perte de la quiétude par le bruit, le dynamitage journalier. Se limiteront-ils à un seul dynamitage par jour?

Quelles sont les récepteurs sensibles sur la rue Longuépée?

Scénario d'urgence

- En cas de bris de digue ou de barrage

À ce jour aucune réponse à nos inquiétudes en ce qui concerne les mouvements de masse

- 1. Quelle sera le scénario d'urgence s'il y a un bris de digue de la cellule sud?
- 2. Quelle sera le scénario d'urgence s'il y a un bris de digue de la cellule ouest?
- 3. Y'arrive quoi si il y a un bris de digue? Qui et comment se fera l'appel?
- 4. Quel temps auront nous pour évacuer?
- 5. Qui sera répondant?

Suivi & Effet cumulatifs

Je joins à ce document des photos qui vous donnera un aperçu de ce que nous subissons déjà régulièrement comme pollution. Un milieu peut-il en supporter davantage? Et notre santé???

Qui va surveiller la minière? Combien seront-ils? Et où? Si Québec n'investi pas dans la formation d'inspecteurs ce n'est pas les 1,2 personnes attirées à la côte-nord que cela sera fait.

On ne peut pas parler de Mine Arnaud et faire abstraction de toutes les industries présentes actuellement sur le pourtour de la baie. Le citoyen vit avec l'ensemble de ces facteurs et considérer ceux qui viendront. La vie est globale. On ne peut pas juste dire tenir compte d'un aspect.

Moi j'ai à vivre avec tous les aspects de mon milieu. La baie, les ruisseaux, la zosteraie, l'estran vaseux, la forêt, la route 138, l'érosion des berges, les mouvements de masse, la remise en circulation des poussières, les poêles à bois, les embruns marin, les industries déjà en place...

L'expérience démontre clairement que les mines à ciel ouvert occasionnent des impacts majeurs pour l'environnement, la santé et la qualité de vie des populations (bruit, poussières, secousses, eau, résidus miniers, gaz toxiques, achalandage routier, perte de sommeil, stress, anxiété, etc.).

Aurons-nous une baisse de notre qualité de vie et de notre santé? Est-il possible que nous soyons exposés à un stress oxydatif plus important? A-t-on mesuré ces pertes pour les résidents du Canton Arnaud?

Comment s'assurer que nous ne lèguerons pas un lourd héritage écologique à la génération qui suivra?

Suggestions et les commentaires pour améliorer le projet

Comment Mine Arnaud peut être en mesure de diviser le Canton Arnaud en trois zones d'impact et imposer ces zones (3) dans un cadre d'entente et d'acquisition avant même de connaître TOUS les impacts que leur projet de mine à ciel ouvert aura sur TOUS les résidents et propriétaires de terrain de ce territoire? Les mesures de compensation, dictées par Mine Arnaud, doivent aussi être négociées. Nous ne reconnaissons nullement ces zones et les mesures de compensation imposées par Mine Arnaud.

Nous aurions apprécié, avant toute démarche du promoteur auprès des citoyens riverain de la fosse, en ce qui concerne le cadre d'ententes et d'acquisitions, que Mine Arnaud attende afin que les réponses à toutes les questions nous soient données, que tous les impacts du vrai projet soient aussi connus et compris, que toutes les mesures d'atténuations soient aussi connues et acceptées et qu'ils aient l'aval des gouvernements.

Québec devrait s'assurer, dans l'avenir, qu'aucune démarche des promoteurs, quand à l'achat ou promesse d'achat ne soit faites auprès de citoyen. Ce que le promoteur a fait, en développant un cadre d'entente et d'acquisition, c'est de diviser le canton Arnaud et ces citoyens entre eux afin de mieux régner. Une tactique de guerre très connue. Seuls les riverains qui sont situés près du site de la fosse sont, aux yeux du promoteur, impactés. Comme si il n'y avait pas d'impact pour les autres. Et ils affirment avoir été respectueux, équitable et proactif!!!

Leur programme de compensation en trois zones est immoral. Comment peut-on désigner trois zones quand tout le secteur sera affecté par cette mine et qu'elle est enclavée dans leurs claims miniers? Sur quelle base s'appuient-ils pour affirmer que c'est une zone 1,2 ou 3? Et qui est-ce qui déterminent ces zones?

Vous comprendrez, à la lumière de tout ce qui vient d'être dit, que je n'ai aucun commentaire ou suggestions à faire en ce qui concerne l'amélioration du dit projet. Pour ma famille et moi ce projet d'une mine à ciel ouvert d'Ilménite et d'apatite est INNACCEPTABLE!

Avons-nous le droit, comme citoyen, de ne pas seulement espérer ne pas être malade mais de désirer plus comme un état de bien être biologique, psychologique et social?

La position quant à l'autorisation ou non du projet

Je suis contre car :

- ❖ la côte-nord et Sept-Îles, n'ont pas besoin d'une mine à ciel ouvert dans sa ceinture verte qui longe la côte et où se situe les meilleurs sols pour l'agriculture.
- ❖ je ne veux pas que moi ou un membre de ma famille ou un citoyen du canton Arnaud fasse parti des statistiques d'accidents dû à un bris de digue de parc à résidus minier ou du barrage.
- ❖ il est évident qu'il y aura une baisse de la qualité de vie pour tous les citoyens de la Ville de Sept-Îles mais en particulier pour les résidents du canton Arnaud.
- ❖ même si Mine Arnaud dit qu'elle n'aura pas d'impact sur la Baie de Sept-Îles, elle se trompe.
- ❖ il amènera un stress supplémentaire. Depuis 3 ans ce projet est constamment dans nos pensées et nous cause un stress. Nous empêchant d'aller de l'avant dans nos projets.
- ❖ après avoir obtenu leur décret, Mine Arnaud pourrait décider de modifier totalement son projet, de l'agrandir et toute l'opération que l'on fait très laborieusement ces dernières semaines (et ces dernières années) et que les citoyens ont fait, que les experts ont fait, à toutes fins pratiques, ces études-là deviennent caduques et les conséquences, on ne peut plus les mesurer parce qu'on ne revient plus devant le BAPE. Mine Arnaud n'est pas prête à céder ces « claims minier » non utilisés et qu'elle pourrait, au lendemain de l'octroi d'un décret pour opérer, modifier son projet. Comment peut-on faire confiance à une compagnie qui refuse de s'engager et d'être transparent.

- ❖ Mine Arnaud a dit lors des audiences, à l'intervention de Monsieur Luc Turcotte, « ...sa philosophie, c'est de vivre en harmonie avec les habitants, les gens qui résident près du projet. Donc, notre but, c'est de trouver des solutions, des moyens pour régler les problèmes lorsqu'ils vont se présenter sans, justement, surcharger la procédure pour le citoyen. » Mine Arnaud serait-il les premiers en 100 ans d'histoire minière à respecter leur parole??? Permettez-moi d'en douter!
- ❖ Maintenant, comment avoir confiance au promoteur du projet quand il affirme, lors de l'intervention de Monsieur Claude-Francis Hugué, « nous nous sommes concentrés là-dessus, sachant que la qualité de l'eau émanant du ruisseau n'aurait aucun impact au niveau de la baie. »
Et que plus tard, au cours des autres journées d'audience nous apprenions que 43 tonnes de résidus sortirait par le ruisseau Clet et aboutirais dans la baie de Sept-Îles.
- ❖ car les personnes les plus vulnérables (jeunes enfants, femmes enceintes, personnes malades ou âgées, etc.) pourraient souffrir grandement d'un apport supplémentaire de polluants
- ❖ la qualité de l'eau de toute la baie de Sept-Îles sera affectée par les effluents de l'usine de traitement de l'apatite.
- ❖ Après 30 ans, la mine nous laissera :
 - Des tonnes de déchets
 - Un grand trou
 - Un environnement pollué
 - Une baisse du prix des maisons en ville et dans le canton Arnaud
 - Un taux de maladies croissant : cancer, maladies respiratoires, etc.
- ❖ présentement, les propriétaires du canton Arnaud sont convaincus d'une baisse de la valeur marchande pour leurs terrains et résidences, sans compensation aucune pour la plupart.
- ❖ Mine Arnaud s'accapare d'un territoire où les gens du canton Arnaud ont le droit légitime à la tranquillité, à leur qualité d'eau et d'air, à une qualité de vie globale.
- ❖ l'environnement sera grandement pollué de façon quasi permanente par le bruit (explosions, grondement des concasseurs, camionnage et transport par train...)
- ❖ le ruisseau Clet servira de déversoir à l'usine. On sait que les risques de contamination accidentelle sont toujours présents. Cliff Mine Wabush en est un bel exemple avec son déversement « accidentel » de mazout. L'impact de la destruction de la flore et de la faune sur l'érosion des berges est grand sur tout le secteur de la baie, particulièrement la rue Longuépée. Nous considérons que le ruisseau Clet devrait plutôt être mis en valeur.
- ❖ en s'accaparant le territoire et en le polluant, mine Arnaud empêche les occupants actuels de vivre en lien avec la culture de la terre, la forêt, la trappe, la chasse et la pêche et la cueillette de petit fruit (le Végétarien, ZEC Matimek, la culture maraichère, etc.)

- ❖ la zone touchée et polluée directement par les activités de Mine Arnaud est beaucoup plus grande que celle définie actuellement (entre le Californien et le chemin Allard) et les promoteurs n'en tiennent pas compte. Les poussières et les polluants voyagent sur plus grand que la mine elle-même.
- ❖ nous appréhendons que les explosions à répétitions puissent entraîner de graves problèmes de glissement de terrains, en particulier du côté ouest de la rue Longuépée. Il peut y avoir des pertes de vie humaines associées à ces glissements, sans compter les effondrements, l'érosion prématurée et les craquements des solages.
- ❖ je suis préoccupé par l'impartialité et le conflit d'intérêts apparent du gouvernement du Québec dans ce dossier, qui se retrouve à la fois « juge et partie » du projet avec Investissement Québec comme propriétaire principal. Quelles garanties le gouvernement peut-il fournir quant à l'impartialité du jugement final qu'il portera sur le projet?

Annexe

À notre arrivé en 1991- tout est à faire



1^{er} potager- Le potager maison-formation en jardinage autofertile



En autofertilité, les étangs sont importants



Jardin en palier-2^{ème} potager



3^{ème} Jardin du verger – première parti -2^{ème} partie en préparation sous le plastique noir.



Jardin du verger-première partie - En production



Jardin du verger- 2^{ème} partie - aménagé



Jardin du verger – 2^{ème} partie en production – une 3^{ème} en préparation sous le plastique noir pour 2014



La fermière Marjolaine Dupont préside le Gala Sept-Îles plus vert

Le Nord-Est a visité la ferme des Dupont. Rustique, l'endroit n'en dégage pas moins la vraie richesse; celle qui consiste à nourrir ceux qui travaillent la terre.

Marjolaine Dupont est de celles qui respectent et aiment la terre assez pour y consacrer l'essentiel de son temps. Elle a su communiquer son enthousiasme à sa famille: son mari Jacques Dupont qui anticipe la retraite de la Sécurité publique de Sept-Îles pour faire plus encore sur la ferme et les enfants: Jérémie, 13 ans; Débora, 12 ans et Rachel, 9 ans. Ce sont autant de jardiniers convaincus ou encore fermier prodiguant leurs soins aux dindons, poules pondeuses, poulets, canards, caillies et lapins.

Un épis de maïs septilien, c'est un objet de fierté pour la fermière Marjolaine Dupont.

La majeure partie de l'équipe de la Ferme Dupont: à l'avant-plan Rachel et Minou, à l'arrière: Jérémie, Marjolaine et Débora.

Par **Vues Joneas**

Marjolaine Bezeau Dupont est une femme discrète dont les réussites ne laissent pas d'étonner. Sur la ferme qu'elle exploite à l'embranchement Longue-Épée/138, elle garnit la table de sa famille non seulement en viande et en légumes de la ferme, mais encore en maïs frais et pour le dessert en pommes, cerises et raisins.

Ce n'est pas le plus étonnant. Marjolaine prospère chez elle tout ce qui s'appelle engrais chimique. Adeptes de la culture biologiste, elle

s'y adonne avec rigueur. Sa recette est bonne puisqu'elle fait pousser ici des plantes dont on n'osait même pas rêver il y a quelques années.

La terre suffit à la terre

Cette descendante directe de Francis Bezeau qui compte parmi les premiers agriculteurs de l'Anse-aux-Fraises à l'île Anticosti, croit aux anciennes méthodes. "À celles qui durant deux siècles a assuré l'autonomie alimentaire des Nord-Côtiens, rappelle la fermière septilienne fière de l'être.

Ces animaux sont heureux. Rachel raconte même que certains favoris bénéficient d'une grande liberté sur la ferme.

Culture bio

"Notre terre, déjà riche, est facile à fournir en suppléments. Il suffit de semer les plantes capable de tirer du sols les minéraux voulus et d'engraisser la terre avec les pailis", explique Marjolaine. "On poursuit le manège avec d'autres plantes, jusqu'à ce qu'on ait obtenu le type de sol désiré. C'est là l'essentiel de la culture biologique; celle que pratiquaient nos ancêtres", de dire la fière descendante de Francis Bezeau.

Et l'horticulture

J'ai tellement peu de temps à y consacrer, que j'ai été surprise d'avoir été choisie présidente d'honneur par Sept-Îles plus vert, a dit Marjolaine au Nord-Est.

"Le concours célèbre surtout l'horticulture. Moi je finirai par avoir un beau parterre mais pour le moment je travaille à enrichir de façon biologique la terre qui me servira à compléter le travail.

Si j'ai accepté l'honneur, c'est parce que cela me permettra de faire l'apologie de mes méthodes plus vertes", conclut Marjolaine Dupont avec un sourire.



Sur la ferme Dupont on trouve des raisins de table qui, à maturité, atteindront la taille standard et un excellent goût sucré.

Les scouts aux pommes

Une quinzaine de jeunes scouts ont visité samedi le verger de Marjolaine Bezeau et Jacques Dupont au Canton Arnaud à Sept-Îles.

JEAN SAINT-PIERRE
jan.saintpierre@lebdosquebec.com

L'activité s'inscrit dans le cadre du thème des scouts de Sept-Îles cette année: «Ensemble VERT l'action».

Les jeunes étaient accompagnés d'animateurs, de parents et d'amis.

Les hôtes et d'autres passionnés d'horticulture, Louise Gagnon et Régnald Roy, ont guidé la visite. Ils ont fourni plusieurs explications sur l'art de cultiver un potager, sur les arbres fruitiers et les animaux de la ferme.

Les scouts et leurs hôtes au verger de la rue Longue-Érable près du Vénération à Sept-Îles.

Tête à tête avec...

Louise

En collaboration avec la nature

«Dans la nature, ceux qui réussissent ne sont pas les plus compétitifs, ce sont ceux qui collaborent.» Quand on visite le lopin de terre de Louise Gagnon, on s'étonne de tout ce qui y pousse: cerisiers, pommiers, fraises, framboises, ail, choux de Bruxelles, pruniers, asperges, groseilles, zuchinis, patates, kiwis.

NICOLAS DUPONT

redaction.septiles@lebdosquebec.com

«Il y a juste les carottes que je n'arrive pas encore à faire pousser.» Ne vous méprenez pas, son jardin est bel et bien situé à Sept-Îles.

Rien ne ressemble à un potager classique. Louise utilise une technique spéciale: la permaculture ou jardin auto fertile. C'est une technique qui a été inventée au Japon, à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Le principe: laisser la nature faire. C'est elle et une amie, Marjolaine Dupont, qui ont importé cette façon de faire dans la région.

«Le jardin a l'air d'un beau fouillis. L'objectif est de créer un petit écosystème.»

Septilienne d'origine, Louise Gagnon a étudié l'agronomie à Québec. Comment peut-on se passionner pour l'agriculture quand on a été élevé sur la Côte-Nord? «Je l'ignore, ça a toujours été là. Enfant, je rêvais déjà d'avoir une serre, de travailler la terre.»

Réorientation

Après ses études, elle a travaillé quelques années dans son domaine, en Abitibi. Quand elle en parle, on sent une passion à peine contenue. «Quand je suis revenue ici, j'avais fait mon deuil de l'agronomie, j'avais tourné la page.»

Elle s'est donc tournée vers l'éducation en complétant un certificat en andragogie, la pédagogie pour les adultes. «Ça fait environ 20 ans que j'enseigne à l'éducation aux adultes. Ça a été un privilège pour moi.»

Comme chaque plante demande des soins spéciaux, il semble qu'il en ait été de même pour ses élèves. «C'est très rare de tomber sur quelqu'un qui

bois. De l'autre un billots de bois. Les unes avec les autres et là, un arbre fruitier voit presque pas la terre de feuilles.

«L'objectif est de faire le ménage en tuant les champignons et la bonne santé de collaboration avec la

«Et jamais on ne fait le ménage en tuant les champignons à la bonne santé de collaboration avec la

«Quand on se lance prêt à donner une Environ 15% de C'est le sacrifice à ça finit par pousser.»

n'est pas assez intelligent. Il s'agit de trouver la difficulté de chaque élève, et de travailler cet aspect spécifique.»

Retour à la terre

Son retour à l'agriculture s'est d'abord fait par la Société d'horticulture de Sept-Îles. Elle en est un des membres fondateurs. Puis enfin, après 20 ans dans l'enseignement et quatre enfants, elle achète avec son mari une petite terre, en bordure de la baie. Le jardin a l'air d'un beau fouillis. D'un côté une butte de copeaux de

«J'aime le silence. Ça p de réfléchir. À trop éc la télé ou la radio, on fi penser comme tout le m

un plaisir, c'est aus tempérament indépa



Louise Gagnon, membre fondatrice de la Société d'horticulture de Sept-Îles



Collaboration avec la nature

«réussissent ne sont pas et ceux qui collaborent.»
terre de Louise Gagnon,
y pousse: cerisiers,
ses, ail, choux de
es, groseilles, zucchini,

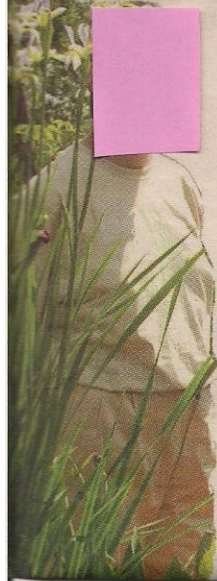
PONT
quebecor.com

«n'arrive pas encore à faire
pas, son jardin est bel et bien

per classique. Louise utilise
permaculture ou jardin auto

**«Le jardin a l'air d'un beau
fouillis. L'objectif est de créer
un petit écosystème.»**

Louise Gagnon,
membre fondatrice
de la Société
d'horticulture de
Sept-Îles



Septilienne d'origine, Louise Gagnon a étudié l'agronomie à Québec. Comment peut-on se passionner pour l'agriculture quand on a été élevé sur la Côte-Nord? «Je l'ignore, ça a toujours été là. Enfant, je rêvais déjà d'avoir une serre, de travailler la terre.»

Réorientation

Après ses études, elle a travaillé quelques années dans son domaine, en Abitibi. Quand elle en parle, on sent une passion à peine contenue. «Quand je suis revenue ici, j'avais fait mon deuil de l'agronomie, j'avais tourné la page.»

Elle s'est donc tournée vers l'éducation en complétant un certificat en andragogie, la pédagogie pour les adultes. «Ça fait environ 20 ans que j'enseigne à l'éducation aux adultes. Ça a été un privilège pour moi.»

Comme chaque plante demande des soins spéciaux, il semble qu'il en ait été de même pour ses élèves. «C'est très rare de tomber sur quelqu'un qui

n'est pas assez intelligent. Il s'agit de trouver la difficulté de chaque élève, et de travailler cet aspect spécifique.»

Retour à la terre

Son retour à l'agriculture s'est d'abord fait par la Société d'horticulture de Sept-Îles. Elle en est un des membres fondateurs. Puis enfin, après 20 ans dans l'enseignement et quatre enfants, elle achète avec son mari une petite terre, en bordure de la baie. Le jardin a l'air d'un beau fouillis. D'un côté une butte de copeaux de

bois. De l'autre un tas de feuilles mortes et quelques billots de bois. Les différentes cultures sont mélangées les unes avec les autres et sont parsemées de fleurs. Ici et là, un arbre fruitier ou un petit bassin d'eau. On ne voit presque pas la terre, le sol est entièrement recouvert de feuilles.

«L'objectif est de créer un petit écosystème» affirme-t-elle. «Par exemple, si on a besoin d'oiseaux ou d'une espèce pour manger les insectes, ils ne vont pas venir tout seul. Il faut les attirer.» Les bassins d'eau sont là pour attirer les crapauds qui mangent les limaces. Les troncs d'arbres morts sont là pour attirer les insectes.

«Et jamais on ne retourne la terre, jamais on a besoin de faire le ménage en fin de saison. Si on le faisait ça tuerait les champignons sous terre qui sont essentiels à la bonne santé des plantes. En fait, on travaille en collaboration avec la nature.»

«Quand on se lance dans ce genre de culture, il faut être prêt à donner une certaine contribution à la nature. Environ 15% de ce qu'on plante ne poussera pas. C'est le sacrifice à faire. Mais, après un certain temps, ça finit par pousser.» En effet, après trois ans de travail,

les résultats sont impressionnants. Non seulement son jardin lui fournit quantité de fruits et légumes, mais aussi des surplus qu'elle revend.

**«J'aime le silence. Ça permet
de réfléchir. À trop écouter
la télé ou la radio, on finit par
penser comme tout le monde.»**

Pour Louise, c'est non seulement un plaisir, c'est aussi un mode de vie. «Je suis d'un tempérament indépendant. De plus, j'aime le travail routinier, le silence. Ça permet de réfléchir. À trop écouter la télé ou la radio, on finit par penser comme tout le monde.»



La permaculture est un processus plus lent que la culture traditionnelle. Par contre, elle exige beaucoup moins d'effort. Mais comme l'explique Louise, «dans la nature, ceux qui réussissent ne sont pas les plus compétitifs, ce sont ceux qui collaborent.»

Son jardin ressemble à un fouillis, mais étonne par sa diversité.

Forum bioalimentaire: symbiose entre la terre et la mer

Nicolas DUPONT • nicolas.dupont@hebδοςquebecor.com

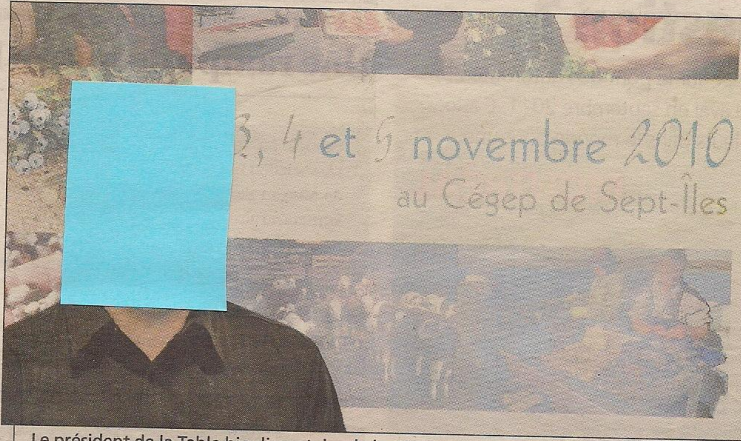
La deuxième édition du Forum bioalimentaire de la Côte-Nord se déroulera les 3, 4 et 5 novembre au Cégep de Sept-Îles sous le thème «Agroalimentaire et les produits marins en symbiose sur la Côte-Nord».

«Le forum nous sert à voir où on en est et où est-ce qu'on s'en va. En ce moment, nous voulons diversifier la production sur la Côte-Nord pour fournir les marchés publics. Nous avons choisi le thème de la symbiose car nous avons l'avantage d'avoir la terre et la mer. De plus en plus, nous essayons de créer des symbioses, par exemple, utiliser les carcasses de crabe pour faire des engrais. Il y a peut-être aussi des possibilités de rallonger la période de travail pour certaines personnes: quand la pêche finit, les récoltes commencent», indique le président de la Table bioalimentaire de la Côte-Nord, Denis Picard.

Deux activités seront ouvertes au grand public. La conférence d'ouverture sera présentée par René Dubé et aura pour titre «Produits biologiques, équitables, traçables, respectueux de l'environnement... comment y voir clair?». Elle sera présentée le mercredi 3 novembre à compter de 19h. Ensuite, la population pourra faire connaissance avec les producteurs et transformateurs locaux qui seront dans le hall d'entrée du cégep, entre 10h et 18h le 4 novembre. Il sera également possible de goûter les produits régionaux.

«Si nous avons choisi de faire ce forum au cégep, c'est que nous aimerions un jour que des jeunes d'ici se disent «je veux être agriculteur». Si nous voulons créer un engouement auprès des jeunes, il faut que ça leur soit accessible. C'est dans le but d'avoir une visibilité auprès de la relève», précise M. Picard.

Un des objectifs du forum est de rassembler



Le président de la Table bioalimentaire de la Côte-Nord, Denis Picard.

producteurs, transformateurs, restaurateurs et distributeurs afin qu'ils puissent échanger sur les différents enjeux. «Avec le grand territoire que nous avons, les interventions sont souvent morcelées. La table bioalimentaire est là pour dévelop-

per une vision commune et c'est comme ça que nous pourrions nous développer», affirme le directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Alain Côté.

Forum bioalimentaire

La Côte-Nord devient une région agricole autonome

Sept-Îles - La deuxième édition du Forum bioalimentaire de la Côte-Nord a été couronnée de succès au terme des trois jours d'activités, organisées au Cégep de Sept-Îles, les 3, 4 et 5 novembre 2010. C'est d'ailleurs lors de l'événement, que la région a gagné ses lettres de noblesse est obtenant la reconnaissance de région agricole autonome, décernée en visioconférence par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Laurent Lessard.

FANNY LÉVESQUE

Quelque 110 participants, en provenance surtout de la Côte-Nord, mais aussi d'ailleurs au Québec, ont pris part au Forum bioalimentaire qui se déroulait sous le thème de la symbiose. L'objectif de départ était de réunir les acteurs du milieu afin de favoriser le maillage notamment entre l'industrie de la pêche et de l'agroalimentaire. Selon le président de la Table bioalimentaire

Côte-Nord, ces deux secteurs peuvent facilement cohabiter. «On en est à prendre des carcasses de crabe pour faire de l'engrais dans les bleuettières (...) des entreprises peuvent aussi collaborer pour prolonger la main-d'œuvre de leurs employés saisonniers», a-t-il expliqué au terme du forum.

La Côte-Nord reconnue

L'un des moments forts du forum a été lorsque le ministre du MAPAQ a reconnu officiellement

la Côte-Nord à titre de région agricole. «Ça fait plus de 50 ans qu'on attend ça (...) disons que ça ouvre la porte sur une nouvelle possibilité de recherche de subventions et sur le développement de nouveaux créneaux», a-t-il ajouté. Des ressources seront également ajoutées au bureau régional du MAPAQ afin de développer ce secteur agricole.

Le forum a aussi été marqué par la remise des prix Hommage

aux Bâtisseurs. C'est le directeur de l'Association des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord, Paul Nadeau, qui a remporté le prix pour le secteur mer alors que le propriétaire de la bleuettière «Fruits Nordco» de Gallix, Jean-Claude Picard, qui a raffé la palme pour le secteur terre. Une mention spéciale a également été décernée à Georges Léon Avoine pour son implication dans le secteur agricole.

Le comité organisateur du

forum se dit très satisfait du déroulement de l'activité ainsi que de la participation du public qui était invité à venir déguster les saveurs de chez nous, jeudi durant la journée. «Ça démontre que les gens d'ici ont à cœur nos produits régionaux», a conclu M. Picard. Biennuel, le Forum bioalimentaire de la Côte-Nord sera de retour dans deux ans. La ville hôte n'est cependant pas encore connue.

Je m'investis dans le développement économique

L'agro-alimentaire une économie qui fait son chemin

Par Jean-Guy Gougeon

Le développement économique de Sept-Îles et de sa région passe aussi par le secteur agro-alimentaire, où se sont impliqués, entre autres, la SADC de la Côte-Nord et Développement Économique Sept-Îles, plus particulièrement via le Circuit gourmand : la nature aux mille délices.

Fort d'une vingtaine d'entreprises membres, le Circuit Gourmand regroupe producteurs, restaurateurs, PME de transformation, répartis entre Rivière-Pentecôte et Natashquan. À compter de 2011, le Circuit s'étendra de Tadoussac à Natashquan, note la chargée de projet, Marie-Pier Langis.

Si le développement économique de la région de Sept-Îles passe d'abord par les ressources naturelles, par son développement minier et portuaire, le secteur des produits du terroir y apporte sa contribution, via le Circuit gourmand. On parle alors de production puis de transformation et de vente des petits fruits, des fruits de mer et éventuellement du gibier nord-côtier.

Outre le Circuit gourmand, la SADC fournit de l'aide technique et financière aux entreprises qui souhaitent développer des projets de mise en valeur dans le domaine agro-alimentaire. Créé en 2008, le Circuit gourmand publie un dépliant, dispose d'un site Web, organise des activités d'animation et de dégustation des produits du terroir.

« Le marché public et le Circuit gourmand stimulent l'achat local et font la promotion de nos produits du terroir, ce qui est bénéfique pour toute la région. »
- Sylvain Larivière

L'agro-alimentaire dans les gènes !

Fils d'un Nord-Côtier qui a abandonné le fonctionariat pour devenir agriculteur, le Septilien Denis Picard a eu avec la fibre familiale au retour d'un séjour dans les forêts armées canadiennes. Une faisanerie, puis une bluetière ont fait partie de son parcours.

Proche de son père (Jean-Claude Picard) et sa sœur Lise Tremblay, anciens propriétaires des terres de Gallix) et de sa sœur Josée, qui a pris le relais de la bluetière familiale, Denis Picard a pleinement réalisé l'importance de créer une structure d'accompagnement intégrant tous les intervenants de la chaîne agro-alimentaire, depuis le producteur jusqu'au consommateur. Il a été l'un des instigateurs du Circuit gourmand, avec l'aide technique et le support des organismes de la région. « Cette structure a joué le rôle de rassembleur auprès de tous les acteurs du domaine agro-alimentaire. Le Circuit Gourmand nous offre aussi, via un document publié régulièrement, un outil de visibilité auprès de la population d'ici comme des visiteurs » ajoute M. Picard.

Et la consécration des efforts de la famille Picard est venue en novembre dernier, alors que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de l'époque (MAPAQ), Laurent Lessard, a reconnu la Côte-Nord comme région agricole, consacrant du même coup les efforts des gens de ce milieu à faire connaître et reconnaître les produits qu'ils cultivent.

Conscient que la Côte-Nord est également une région maritime, Denis Picard a fait en sorte que le circuit agro-alimentaire mette aussi en vedette les produits de la mer : « Ils sont indissociables et représentent tous deux des éléments d'importance qui contribuent au développement économique de notre région », affirme-t-il. Si la Côte-Nord est principalement reconnue pour ses ressources minérales, celles de son sol agricole et marin ne sont pas en reste. « Le Circuit Gourmand est un grand pas dans ce nouveau créneau qu'il faut consolider à la grandeur de la Côte, pas uniquement dans la région de Sept-Îles, où il est né », assure Denis Picard.

Et l'homme y consacre tous ses efforts ; il est maintenant président de la Table de concertation bio-alimentaire de la Côte-Nord, une structure subventionnée par la Conférence régionale des élus (CRE) de la Côte-Nord et le MAPAQ. Un autre outil pour promouvoir la Côte et ses produits naturels, terrestres comme marins.

Et la dernière-née des activités agro-alimentaires, le Marché public de Sept-Îles, marque des progrès constants. Durant la belle saison, tous les samedis, les producteurs de la région offrent des produits du terroir à l'ombre d'un chapiteau, près de la promenade du Parc urbain. « Au tout début, nous avons accueilli quelques dizaines de résidents ; aujourd'hui, ils sont plusieurs centaines au rendez-vous chaque weekend. Et comme les gens en redemandent à leurs marchés d'alimentation, certains marchands acceptent maintenant d'offrir les produits de la Côte-Nord ».

Petit à petit, l'oiseau fait son nid, dit l'adage. Il en est de même pour l'industrie agro-alimentaire, qui prendra de plus en plus de place dans notre région, assure Denis Picard.

L'ancien commissaire industriel Gilles Dechamplain a mené, il y a plus de vingt ans, les premières démarches visant à soutenir le domaine agro-alimentaire par la mise en valeur de notre terroir. Sylvain Larivière de Développement Économique Sept-Îles assure aujourd'hui la relève. « C'est un secteur que nous sommes fiers d'appuyer en raison de la diversification qu'il apporte à notre économie. »

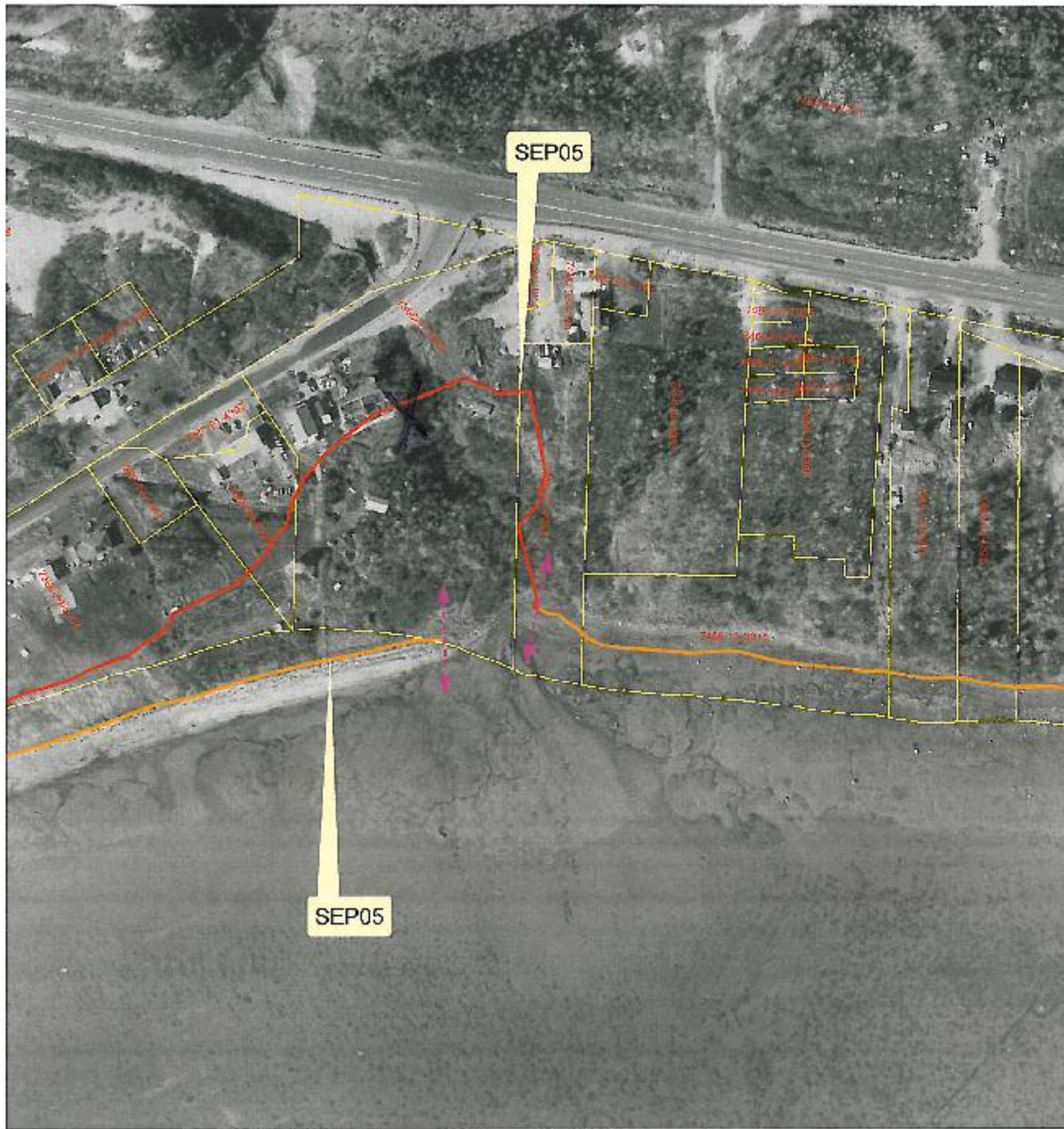
Denis Picard, un promoteur de l'agro-alimentaire dans la région.

Le 14 février 2011 - Nord-L'Est

EXTRAIT / GM (VILLE DE SEPT-ÎLES)



Représentation cartographique des unités d'évaluations touchées



Source : Plan de zone E012 de 1:20 000 du MRSPP Municipalité de Magog et la Société Publique. Modifié graphiquement par le Ministère de Gestion et Planification

Les données géométriques et les données de base sont des données de base









Argile découvert par la tempête



**Rivière rapide
pluie diluvienne
16 décembre 2010**



Ruisseau Clet
16 décembre 2010



La vigne

L'espoir d'une récolte
Que de travail
et dur labeur





Prunier Mont Royal





Presqu'île Marconi
Randonné de raquette
entres amis(es)



Rivière rapide
Randonnée en raquette



Photos de la R-10 en été-embouchure baie de Sept-Îles



R-10 au printemps-rue Longuépée





Les effets cumulatifs









Ce 19ième jour de Septembre, 2013

Fin du document